



Casablanca, le 03 Octobre 2022

**OBJET : LICENCES FEDERALES SAISON 2022/2023**

Monsieur Le Président,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer via la plateforme **extranet Club**, la liste des adhérents de votre club pour la saison **2022/2023** (Seniors et Juniors Pratiquant ou pas le tennis), accompagnée du règlement correspondant des licences au plus tard le **30 Décembre 2022** suivant le barème ci dessous :

- **100 DH pour les Seniors et les Juniors.**

Je me permets de vous rappeler que la Licence Fédérale est **obligatoire** pour tout adhérent de votre club et comprend notamment une **couverture d'assurance** dont ces adhérents ne sauraient être privés.

Monsieur le Président, votre contribution au développement du tennis national, outre l'ensemble des actions sportives que vous menez au sein de votre club, passe également et indiscutablement par votre rôle important pour vous assurer que **l'ensemble des adhérents du club** dont vous avez la responsabilité, disposent de leur **licence individuelle et nominative**.

Je compte vivement sur votre implication personnelle sur cet aspect extrêmement important, et nous sommes convaincus que vous saurez y apporter un intérêt à la hauteur des enjeux sportifs.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général de la FRMT  
TIFNOUTI Abdelaziz



Casablanca Siège : Complexe Al Amal-Quartier des Sports - Beausejour Casablanca  
Boite Postale 50 171 - Casablanca - Ghandi  
Tél : 05 22 99 56 77 / 05 22 98 12 66  
Fax : 05 22 98 12 65  
Email : frmttennisinfo@gmail.com - site web : www.frmt.ma

Rabat Annexe : Villa N° 7 Rue Ahmed lyazidi ex Meknès  
Quartier Hassan - Rabat Code postale 10 000  
Tél : 05 37 66 00 20 / 05 37 66 00 21  
Email : contact.frmt@gmail.com